



**REGIE AUTONOME MULTI- SERVICES D'AGADIR**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**

**(Séance Publique)**

Le Mercredi 26 octobre 2022, il sera procédé à la salle de réunion de la RAMSA en séance publique à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix ci-après :

Appel d'offres n°	Objet	Estimation des coûts des prestations (DH TTC)	Cautio n provisoire (DH)	Date de visite des lieux (à 10 heures)	Observati ons	Heure limite de remise des offres
102/2022	Etude Sectorielle de la zone Tighza à Aourir, de la zone Sud d'Ait Melloul, et de la conduite de refoulement de la station Ait Melloul 2	480 000,00	7 200,00	10/10/2022	-	09 :00
103/2022	Etude APD/DCE pour amélioration des conditions de desserte des clients mitoyens du réservoir sis à Ait El Mouden	144 000,00	2 200,00	-	-	09 :30
104/2022	Assistance technique pour le suivi du projet : «Séparation et transfert des eaux industrielles d'Ait Melloul, 1ère tranche : Travaux de réalisation d'une Galerie T180»	360 000,00	5 000,00	-	-	10 :00
105/2022	Etude d'évaluation de la sur-pollution et mise à niveau de la station de traitement Anza	336 000,00	5 000,00	10/10/2022	-	10 :30
106/2022	Assistance à la RAMSA pour la mise en place d'un système de management intégré : Santé, Sécurité et environnement	216 000,00	3 300,00	-	-	11 :00
107/2022	Fourniture et mise en place du Portail RH	120 000,00	1 800,00	-	Réservé PME	11 :30
108/2022	Travaux de réhabilitation d'un tronçon du collecteur d'assainissement structurant Agadir Souss	1 902 660,00	29 000,00	10/10/2022	-	12 :00

Le jeudi 27 octobre 2022, il sera procédé à la salle de réunion de la RAMSA en séance publique à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix ci-après :

Appel d'offres n°	Objet	Estimation des coûts des prestations (DH TTC)	Cautio n provisoire (DH)	Date de visite des lieux (à 10 heures)	Observati ons	Heure limite de remise des offres
109/2022	Sécurisation de l'AEP de l'étage Anza Al Oulia 245 : Construction de Réservoir 5000 m3	11 683 560,00	175 000,00	10/10/2022	-	09 :00
110/2022	Contrôle de la qualité des travaux par un laboratoire pour le projet : «Séparation et transfert des eaux industrielles d'Ait Melloul, 1ère tranche : Travaux de réalisation d'une Galerie T180»	72 000,00	1 000,00	-	-	09 :30
111/2022	Travaux d'extension et branchement en réseau d'eau potable dans le Grand Agadir	5 881 902,00	88 000,00	-	Réservé PME	10 :00
112/2022	Travaux d'extension et branchements en réseau d'assainissement dans le Grand Agadir	10 050 600,00	150 000,00	-	Réservé PME	10 :30
113/2022	Recensement et évaluation des immobilisations de la RAMSA	5 400 000,00	80 000,00	-	-	11 :00
114/2022	Maintenance corrective et évolutive de la messagerie électronique et de la plateforme de la sécurité frontale du réseau informatique de la RAMSA	168 000,00	2 500,00	-	Réservé PME	11 :30
115/2022	Fourniture et installation de batteries et calibration des prélocalisateurs de fuites	298 800,00	5 000,00	-	Réservé PME	12 :00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement aux bureaux du Département Approvisionnements et Moyens Généraux au siège de la RAMSA à l'adresse suivante : Régie Autonome Multi-Services d'Agadir, Rue 18 Novembre, Quartier Industriel Agadir, BP 754, Tél : 05-28-82-96-00/05-28-22-30-30, Fax : 05-28-22-01-15. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Les concurrents ayant téléchargé le dossier d'appel d'offres doivent obligatoirement renseigner leurs coordonnées sur la dite plateforme.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux marchés de la RAMSA.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction à l'adresse indiquée ci-dessus ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit les présenter par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation de la procédure des marchés publics ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 16 du règlement de consultation.



**REGIE AUTONOME MULTI- SERVICES D'AGADIR**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**(Séance Publique)**

Le jeudi 27 octobre 2022, il sera procédé à la salle de réunion de la RAMSA en séance publique à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix ci-après :

Appel d'offres n°	Objet	Estimation des coûts des prestations (DH TTC)	Caution provisoire (DH)	Date limite de remise des prospectus*/	Heure limite de remise des offres
116/2022	Fourniture de camion à benne de 6 m3	600 000,00	9 000,00	27/10/2022 12 : 30	12 : 30

**\*Les prospectus prévus à l'article 19 du règlement de consultation doivent être présentés dans un pli fermé séparément des dossiers de la soumission.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement aux bureaux du Département Approvisionnements et Moyens Généraux au siège de la RAMSA à l'adresse suivante : Régie Autonome Multi-Services d'Agadir, Rue 18 Novembre, Quartier Industriel Agadir, BP 754, Tél : 05-28-82-96-00/05-28-22-30-30, Fax : 05-28-22-01-15. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Les concurrents ayant téléchargé le dossier d'appel d'offres doivent obligatoirement renseigner leurs coordonnées sur la dite plateforme.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux marchés de la RAMSA.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction à l'adresse indiquée ci-dessus ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit les présenter par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation de la procédure des marchés publics ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 16 du règlement de consultation.